

Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'assemblée générale ordinaire du 20 mai 2014

Technofan informe ses actionnaires que l'assemblée générale ordinaire des actionnaires a été convoquée pour le Mardi 20 mai 2014 à 14 heures, au siège social, 10 place Marcel Dassault, 31700 Blagnac.

Un avis de réunion a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 14 avril 2014, numéro 45, annonce 1401139 et contient l'ordre du jour et les projets de résolutions qui seront soumis à cette assemblée, ainsi que les principales modalités de participation et de vote à cette assemblée. Cet avis peut être également consulté sur le site Internet de la société (<http://www.technofan.fr>). L'avis de convocation sera publié le 5 mai 2014 au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires.

Toute personne justifiant de sa qualité d'actionnaire peut assister en personne à l'assemblée, s'y faire représenter ou voter par correspondance.

Les actionnaires titulaires de titres au nominatif recevront leur convocation par lettre individuelle.

Les actionnaires titulaires de titres au porteur peuvent se procurer le dossier de convocation auprès de leur intermédiaire financier habilité.

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-88 du Code de commerce, tout actionnaire titulaire de titres au nominatif pourra demander, jusqu'au cinquième jour inclus avant la date de l'assemblée générale, que lui soient envoyés les documents et renseignements visés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce. Cette demande devra être adressée par voie postale à CACEIS Corporate Trust – 14, rue Rouget de l'Isle, 92130 Issy-les-Moulineaux.

Les actionnaires titulaires de titres au porteur peuvent également se faire communiquer ces documents en adressant leur demande à CACEIS Corporate Trust, dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessus, en justifiant de leur qualité d'actionnaire par la transmission d'une attestation d'inscription en compte délivrée par leur intermédiaire financier habilité.

Les documents préparatoires à l'assemblée générale requis par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur peuvent être consultés (i) à compter du 29 avril 2014 au plus tard sur le site internet de Technofan (<http://www.technofan.fr>) et (ii) à compter du 5 mai 2014 au plus tard au siège social de Technofan situé 10 place Marcel Dassault – 31700 Blagnac et chez CACEIS Corporate Trust.

Pour toute information ou question, vous pouvez contacter le service financier de Technofan – Service Financier
10, Place Marcel Dassault, ZAC du Grand Noble – 31702 Blagnac Cedex

Tel: 05 61 30 92 00 – Fax: 05 61 15 67 82
email : finance@technofan.com